

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE



TOME XXX



1903



QUIMPER

IMPRIMERIE COTONNEC. — LEPRINCE, SUCC^r, PLACE SAINT-CORENTIN, 54

1903

Bretagne la chapelle de la Mère-de-Dieu ou de Ty-Mamm-Doué, en Kerfeunteun.

Lecture est donnée des communications suivantes :

Commandant A. Martin : *Fouille d'un tumulus en Plouguerneau.*

Vicomte de Villiers du Terrage : *Les recherches de l'or en Basse-Bretagne.* Les membres de la Société écoutent avec un particulier intérêt la liste des mines et minières de Bretagne donnée par le baron et la baronne de Beausoleil. M. Guyader fait remarquer que ces extraordinaires *prospecters* ont oublié de signaler un gisement d'or s'il faut admettre une tradition populaire à Quimper d'après laquelle les eaux de l'Odet rouleraient, particulièrement au Stang-Ala, quelques paillettes d'or (1).

Le vice-président,

J.-M. ABGRALL.

Le secrétaire,

H. BOURDE DE LA ROGERIE.

(1) L'étude de M. du Chatellier sur les monuments de la pointe de Kermorvan, en Ploumoguier, inscrite à l'ordre du jour sera lue à une des prochaines séances.

VI

LES

RECHERCHES DE L'OR
DANS LE FINISTÈRE

J'ai présenté à la Société archéologique dans la séance du 30 octobre 1902 un lingot d'or trouvé quelques jours auparavant dans la commune de Tourc'h. Les détails de cette découverte et la description du lingot ont été donnés dans le Bulletin de la Société (1902, T. XXIX, p. XLI) et dans cette même séance, notre président a soulevé la question de la provenance de l'or qui se rencontre assez fréquemment sous forme de bijoux dans les plus anciennes sépultures de la Basse-Bretagne.

Cette question est certainement fort intéressante et dès mon retour à Paris, je me suis occupé de rechercher les documents qui pourraient exister sur la présence et l'exploitation des mines d'or en Bretagne. Je dirai de suite que les documents que j'ai pu recueillir sont peu concluants. Je crois néanmoins utile de les publier, ne fut-ce que dans l'intérêt des recherches qui pourraient être reprises ultérieurement.

La présence de l'or dans les Gaules est constatée par les auteurs de l'antiquité. On sait que les Gaulois le recueillaient dans les sables aurifères de très nombreux cours d'eau, dont principalement l'Ariège (Aurigera) est le type pour la région des Pyrénées. D'après de vagues traditions il en aurait été de même dans plusieurs parties de l'Armorique, mais de nos jours, c'est surtout dans le lit de la Vilaine que la présence de paillettes d'or a été constatée (1) et on pouvait en voir des

(1) On pourrait en trouver aussi dans l'Odet, au Stang-Ala (M. Guyader).

échantillons dans le cabinet de M. le comte de Limur, à Vannes. Ces paillettes proviennent probablement de la désagrégation sous les influences atmosphériques de roches éruptives anciennes.

Les placers qui peuvent se produire ne sont pas inépuisables. Il faut alors renoncer au lavage de sables devenus trop pauvres, rechercher l'or dans les roches qui le renferment, ouvrir des carrières, broyer la roche par des moyens mécaniques, et enfin laver les résidus à grande eau. Ce procédé, d'après M. Daubrée, était connu des Gaulois qui l'avaient employé dans les mines d'étain aurifère du centre de la France, mais, s'ils l'ont fait en Bretagne, il n'existe, ou plutôt il n'a été jusqu'ici reconnu aucune trace de leurs travaux.

Pendant les périodes suivantes de l'histoire les documents manquent complètement. On sait seulement que pendant le Moyen-Age les ducs de Bretagne, ainsi que les autres souverains de l'Europe, avaient conservé un droit supérieur sur l'exploitation de certaines mines. Dans son commentaire sur la coutume de Bretagne, à propos de l'art. 581, Hévin s'exprime dans les termes suivants : « Quoique les mines « d'or et d'argent appartiennent aussi naturellement aux « particuliers dans le fonds desquels elles sont que les « carrières, on en fait un droit prohibitif au prince. »

Au commencement du XV^e siècle les ducs, à l'imitation des rois de France, se préoccupèrent de l'exploitation fort arriérée des mines de Bretagne par rapport aux mines de l'Allemagne auxquelles l'emploi de la poudre allait permettre de prendre une grande extension.

Vers 1420, le duc Jean V fit venir un nommé Claude Latréba, ouvrier et *apureur* (sic) des mines d'argent, qui arriva d'Allemagne avec ses compagnons et serviteurs. Pour l'encourager il lui fut accordé de grands privilèges, entre autres celui de prendre dans les bois du duc et ceux des particuliers, tout ce qui serait nécessaire à son exploitation.

Ces privilèges, réellement excessifs, donnèrent lieu à de vives réclamations. Jean du Penhoët, amiral de Bretagne, s'en fit l'interprète (20 mars 1422) et le duc ne maintint pas l'autorisation primitive. Les exploitants ne furent plus autorisés à prendre les bois des particuliers qu'avec leur consentement, ces derniers conservant d'ailleurs le droit d'exploiter les mines qui seraient sur leurs terrains.

C'est ainsi que le 1^{er} décembre 1434, Jean V, sur un exposé des grands services à lui rendus par divers seigneurs en 1432 et notamment par « notre bien aymé et féal chevalier et « chambellan messire Jean du Penhoët, donne et octroye.... « congé et licence a nostredit chambellan de faire chercher « ladite mine d'argent et autres mines, ouvrir et miner dedans « icelle, ainsi que bon lui semblera, et au lieu qu'il lui plaira « en ses terres et seigneuries (1), pourvu que nous soyons « payés de nos devoirs, en tel cas accoutumé ».

Il est très probable que l'exploitation des mines concédée à Claude Latreba ne donna pas de résultats bien satisfaisants, je n'en ai trouvé aucune mention pendant les dernières années du XV^e siècle et je ne saurais dire où ces mines étaient situées.

Au commencement du XVI^e siècle, peut-être sous l'impression produite par l'annonce de la découverte des mines de l'Amérique, la question de l'existence des mines d'or en France paraît avoir pris une certaine importance également en Bretagne. Les pièces suivantes, tirées des registres de la chancellerie de Bretagne et dont j'ai pris copie aux archives de la Loire-Inférieure (2) en sont une preuve.

Voici les termes de la première pièce :

« Devant mondit sieur le vendredi 25^e jour de septembre
« audit an (1506).

(1) Ces seigneuries s'étendaient sur les paroisses de Saint-Thégonnec, Plouénan et Taulé, au nord-est de Morlaix.

(2) Ces documents m'ont été fournis par M. Léon Maître sur une indication de M. Bourde de la Rogerie.

« Mandement adreczé à maistre Jehan Gibon auditeur de
« la chambre des comptes et maistre Franczoys Le Saux de
« ladite chambre, ung secretaire de ladite compaignie, quant
« affin de se transporter ès parties de Kemper Corentin ou
« l'on dyt y avoir myne d'or, pour dessentir la vérité affin
« d'en advertir le Roy et la Royne ».

La seconde pièce constate l'enregistrement de « lettre
« présentée pour être scellée contenant évocations pour
« François Guillard à l'encontre de Jean Moreau, Loys Moreau
« et autres qui ont excédé Salmon Honoré son commis à faire
« besogne soubz luy aux mines qui ont esté trouvées ès
« parties du dit Kemper Corentin (7 février 1509) ».

Ce Guillard devait exercer sa surveillance au nom du prince, car son nom se retrouve encore en 1519 sur les registres de la chancellerie comme membre « d'une commission adressée
« aux juges de Cornouaille, Carhaix, Morlaix et Landreguer
« pour François Guillard l'un des gens des comptes, afin de
« faire enquête et information de certains larcins faits ès
« mines d'estain, plomb, cuivre, vif argent et autres métaux,
« *fors l'or*, en ce pays et duché de Bretagne et de procéder
« vers les délinquants tant par prise de corps que par
« ajournement ».

L'exception faite pour l'or donne lieu à supposer que la production de ce métal n'était pas une quantité négligeable et que son exploitation devait être soumise à une réglementation particulière.

Les redevances dues pour le produit des mines de métaux précieux étaient affermées, mais la production ne devait pas être bien importante, car en 1533 et 1534 personne ne se présenta à la baillée de la ferme des mines d'argent et de plomb. Le revenu fut donc inscrit : néant, dans l'état des revenus du Roy en Bretagne.

Pendant la dernière moitié du XVI^e siècle plusieurs édits furent pris par les Rois de France relativement à l'exploita-

tion des mines du royaume. Je mentionnerai seulement l'édit de 1557 par lequel le Roy Henri II attribua à la Cour des Monnaies de Paris la juridiction souveraine sur toutes les mines de France.

Enfin, au commencement du siècle suivant, sous un gouvernement qui cherchait à développer le commerce et l'industrie, le Roy Henri IV rendit en juin 1601 un édit pour la réglementation et la police du travail de toutes les mines du royaume..

A la suite de cet édit il aliéna les mines de la Guyenne et du pays de Labourd, des haut et bas Languedoc en faveur de Pierre de Beringhem, natif des Pays-Bas, son premier valet de chambre et contrôleur général des mines.

Ce dernier sachant combien l'art de l'exploitation des mines avait été négligé en France fit venir auprès de lui un de ses compatriotes, le baron de Beausoleil.

Il est essentiel de faire connaître ce personnage qui le premier explora sérieusement, non seulement la France, mais encore la Bretagne que certainement il connût beaucoup mieux que les minéralogistes des XVII^e et XVIII^e siècles.

Jean du Chastelet, baron de Beausoleil et d'Auffenbach appartenait à une des plus nobles et des plus anciennes familles de Lorraine (1). Il était né vers 1578 dans les Pays-Bas autrichiens et manifesta dès son enfance un goût et une aptitude toute spéciale pour l'étude des sciences exactes et de la minéralogie. Il se maria jeune avec une française, Martine de Bertereau, originaire du Berry, qui, partageant d'une manière extraordinaire les connaissances et les goûts de son mari, devint sa compagne dans ses voyages, son associé et son secrétaire capable de rédiger avec un véritable talent des mémoires sur les sujets les plus sérieux.

Il est probable qu'ils ne s'attardèrent pas à l'exploitation

(1) Les armes de la famille du Chastelet sont d'azur à la bande d'argent chargée de 3 fleurs de lys aussi d'azur.

des mines concédées à M. de Beringhem et qu'ils entreprirent alors de nombreux voyages pour visiter ensemble toutes les mines de l'Europe, Allemagne, Hongrie, Bohême, Moravie, Pologne, Mazovie, Silésie, Suède, Tyrol, Italie, Espagne, Ecosse, Angleterre et France. Pour les services rendus à divers gouvernements Beausoleil avait reçu de nombreuses commissions : conseiller et commissaire général des mines de la Hongrie, général des mines du Tyrol et du Trentin, du duché de Bavière, des duchés de Neubourg et Clèves. Enfin le Pape lui avait donné un semblable brevet dans tout l'Etat apostolique. Il était chevalier de l'ordre de Saint-Pierre-le-Martyr (1).

Ils allèrent même au Pérou, ce que nous apprend en 1640 la baronne de Beausoleil dans un passage de ses œuvres où, allant au devant des reproches que l'on lui pouvait faire de son incompétence sur des questions aussi spéciales, elle raconte ses trente années d'expérience, sa descente au fond des mines de Potosi au Pérou, sa visite aux mines d'Hongrie, « qui ont 4 à
« 500 toises de profondeur, etc... Il faudrait être une souche,
« dit-elle, pour n'avoir une expérience certaine, en ce que
« j'ay si longtems pratiqué et tourné en habitude. »

Vers 1625, le baron de Beausoleil rentra en France et obtint de M. le marquis d'Effiat, devenu surintendant des Mines et Minières de France, une commission (lettre d'attache) qui s'appuyant sur le résultat de ses recherches, l'autorisait
« à se transporter dans les provinces, afin d'ouvrir des mines,
« d'en faire des essais, d'en donner fidèle avis, pour arrester
« par après ce que nous verrons à l'avantage des affaires de
« Sa Majesté. »

Cette commission, datée du 31 décembre 1626, fut enregistrée

(1) L'ordre de la croix de saint Pierre martyr, qui existait en Lombardie au XVI^e siècle, n'était en réalité qu'une association de personnes pieuses qui faisaient vœu d'exposer leur vie et leurs biens pour la défense de la foi catholique. Il n'eut qu'une existence éphémère.

successivement aux Parlements de Bordeaux le 12 juin, de Toulouse, le 8 juillet et de Provence le 10 décembre 1627 (1).

Dans cette même année les Beausoleil s'installèrent momentanément à Morlaix ; le baron était allé faire l'examen d'une mine dans la forêt du Buisson-Rochemares (2), et Martine de Bertereau s'était rendue à Rennes pour solliciter du Parlement l'enregistrement de la commission.

Ce fût pendant leur absence qu'un incident très fâcheux vint troubler leurs opérations. Sous le prétexte que ces travaux de recherches de mines ne pouvaient se faire sans magie, un prévost provincial au duché de Bretagne nommé Latouche-Grippé agissant de son propre mouvement, et assisté seulement d'un substitut du procureur du Roy, pénétra dans leur domicile, « fit par violence contre toute justice, dit la baronne, « ouvrir nos coffres, prit, pillà et emporta tout ce qui s'y « trouvait, bagues, pierreries, échantillons de minerais, instruments pour les découvrir et les essayer, procès-verbaux, « mémoires des lieux où ils avaient trouvé des minerais, « épreuves qu'ils en avaient faites, etc. »

Cette persécution porta un grand désordre dans les affaires de Beausoleil qui retourna en Allemagne, où l'empereur Ferdinand II lui renouvela le 29 septembre 1629 la charge de contrôleur général des mines de Hongrie. Mais il ne tarda pas à être rappelé en France où il revint avec l'assentiment de l'empereur. Les passeports accordés par l'empereur et par le prince d'Orange, capitaine général des Pays-Bas, les 20 mars et 14 octobre 1630 mentionnaient le baron, sa femme, ses enfants, ses serviteurs, chevaux, matériel et ouvriers mineurs, cinquante allemands et dix hongrois.

(1) A cette époque remonte l'impression, d'abord à Béziers (Biterris), puis à Aix (Aquis Sextiis) d'un ouvrage de Beausoleil écrit en latin *Diorismus verae philosophiae de materia prima lapidis*.

Cet opuscule a été reproduit par Gobet auteur du XVIII^e siècle à qui on doit presque tout ce qui a été publié sur Beausoleil.

(2) En breton Coet Roc'h Marc'h, paroisse de Plestin, évêché de Tréguier, maintenant Coëtromar, en Tremel, Côtes-du-Nord.

Rentrés en France vers 1630, les Beausoleil purent se justifier de l'accusation de magie portée contre eux, mais ils ne réussirent pas à obtenir justice contre leur ennemi La Touche Grippé qui paraît avoir eu de puissants protecteurs. En 1632, la baronne publia un opuscule qui nous a été également conservé par Gobet et qui est intitulé « Véritable déclaration faicte au Roy et à nos seigneurs de ses conseils, des riches et inestimables thrésors nouvellement découverts dans le royaume de France, présentée à Sa Majesté par la baronne de Beausoleil. » Cet opuscule (in-8° s. l 1632) fut réimprimé la même année (Paris, in-4°). Gobet nous apprend encore que la baronne avait commencé et même terminé d'autres ouvrages sur les mines qui n'ont pas été davantage retrouvés (1).

Quoiqu'il en soit, Beausoleil obtint le 18 août 1634 de M. de la Porte de la Meilleraye, devenu surintendant général des mines, des lettres de surannation du Roy qui, prenant en considération les bons services de Beausoleil, le commit et députa pour continuer les recherches précédemment autorisées par le marquis d'Effiat, le 31 décembre 1626.

Cette commission fut enregistrée sans difficulté pendant l'année 1636, pour les gouvernements du Lyonnais et du Languedoc et le 18 mai 1637 pour le pays d'Aunis.

C'est dans son deuxième séjour en France que le baron de Beausoleil obtint un certain nombre de concessions de mines, mais par suite, soit de la jalousie de ses concurrents qui revenaient à la charge sur les accusations de magie, soit d'une lenteur malveillante dans la production des rapports demandés sur ses travaux, il ne put arriver à les mettre en valeur.

(1) Sciences et connaissances des mines, etc., etc.

Règlement sur l'ordre et la politique des mines ;

Liste des découvertes des mines et minières qu'ils ont fait de l'autorité du Roy. Cet ouvrage est mentionné dans le privilège de la « Restitution de Pluton » ouvrage imprimé en 1640. Un extrait de cette liste pour la Bretagne a été retrouvé (voir p. 87 ci-après).

Si l'exploitation des mines de Poullaouen lui fut concédée, il ne restait plus aucune trace des travaux qu'il aurait entrepris, quand ces mines furent soixante-dix ans plus tard l'objet d'une concession sérieuse.

Enfin, après dix ans de travaux préparatoires dans lesquels les Beausoleil déclaraient avoir dépensé toute leur fortune, la baronne fit imprimer avec privilège du Roy du 20 avril 1640 un dernier ouvrage, *La Restitution de Pluton* (in-12, Paris, 1640) et croyant pouvoir compter sur la protection du cardinal de Richelieu elle lui dédia cet ouvrage dans lequel elle le supplie de leur faire rendre justice contre Latouche-Grippé qu'elle accuse d'être l'origine de tous leurs maux.

Elle demande en même temps comme dédommagement des 300.000 livres de grandes dépenses qu'ils avaient faites, l'autorisation d'ouvrir les mines qu'ils avaient découvertes et signalées. Les considérations de toute nature qu'elle développe indiquent une grande connaissance de l'art des mines et des idées très justes sur les avantages qui résultent de leur mise en valeur. La baronne de Beausoleil revient à plusieurs reprises sur ce que la magie n'a rien à faire dans l'art de découvrir les mines. On pourrait s'y tromper, car, ainsi que tous les savants de ce temps, elle avait pleinement confiance dans l'astrologie dont les procédés et les formules pouvaient dès cette époque paraître bien étranges. Son livre renferme sept tableaux de la représentation du ciel, permettant aux personnes nées sous la constellation favorable, la recherche des métaux et des sources. La baguette magique, coudrier ou palmier, peu répandue jusqu'alors en France jouerait, d'après elle, un rôle important dans ces recherches.

Dans ces tableaux le soleil, la lune, les planètes, les mois de l'année y figurent avec les signes conventionnels employés encore aujourd'hui par les astronomes.

A titre de curiosité je reproduis le premier tableau qui concerne la recherche de l'or.

thyste et une mine d'argent proches toutes deux de la ville de Lannion, mais elle ajoute qu'il y a « quantité d'autres « mines très bonnes...., aussi en Bretagne où elle a été tra- « versée dans l'exécution de sa commission. » (1)

Quelle suite fut donnée par Richelieu à la demande qui lui était faite ? Gobet, si bien renseigné d'ailleurs sur les travaux de Beausoleil n'en dit rien, mais nous savons d'autre part qu'elle ne fut pas accueillie favorablement. Il est probable que les attaques dont ils avaient été l'objet en Bretagne à raison de pratiques de magie et de sorcellerie se renouvelèrent plus ardentes (2). Des rivaux jaloux de leurs succès les calomnièrent. De nombreux échecs dans les recherches de sources par les personnes qui voulurent faire l'essai de la baguette les firent accuser de charlatanisme. Bref, Richelieu crut avoir été trompé, et, peu de temps avant sa mort, fit mettre le baron de Beausoleil à la Bastille, où on le considérait comme charlatan, diseur de bonne aventure et hérétique. La baronne de Beausoleil et sa fille Anne, âgée d'environ dix ans, furent envoyées à Vincennes où le régime était moins sévère.

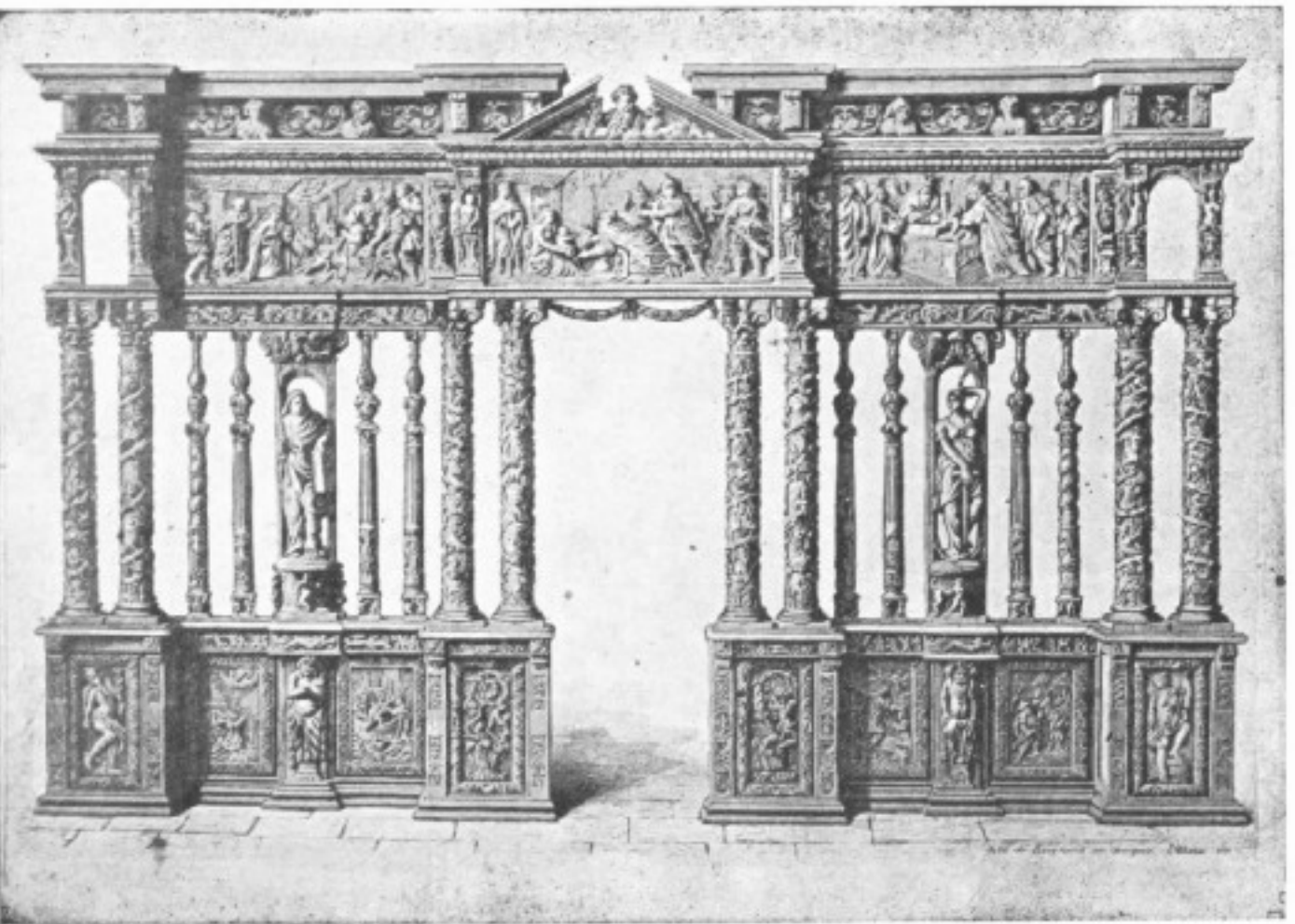
Leur fils, à qui ils avaient confié la surveillance de leurs intérêts en Hongrie, étant venu sans méfiance voir son père, qui n'avait pas encore été interrogé par le lieutenant-civil, fut arrêté à son tour. Il figure avec son père sur une liste de prisonniers de la Bastille pour l'année 1643 (3). Mais il ne tarda pas à être relâché.

(1) Une liste très complète des mines de Bretagne que la baronne dit avoir été égarée ou volée, a été publiée par Gobet qui en a retrouvé une copie comprenant les sept évêchés. Pour donner une idée des travaux de ces minéralogistes, j'en reproduirai plus loin ce qui concerne le Finistère, évêchés de Cornouailles, Léon et Tréguier.

(2) On leur reprocha de s'être prêtés par condescendance pour un grand personnage à des expériences de transmutation de métaux.

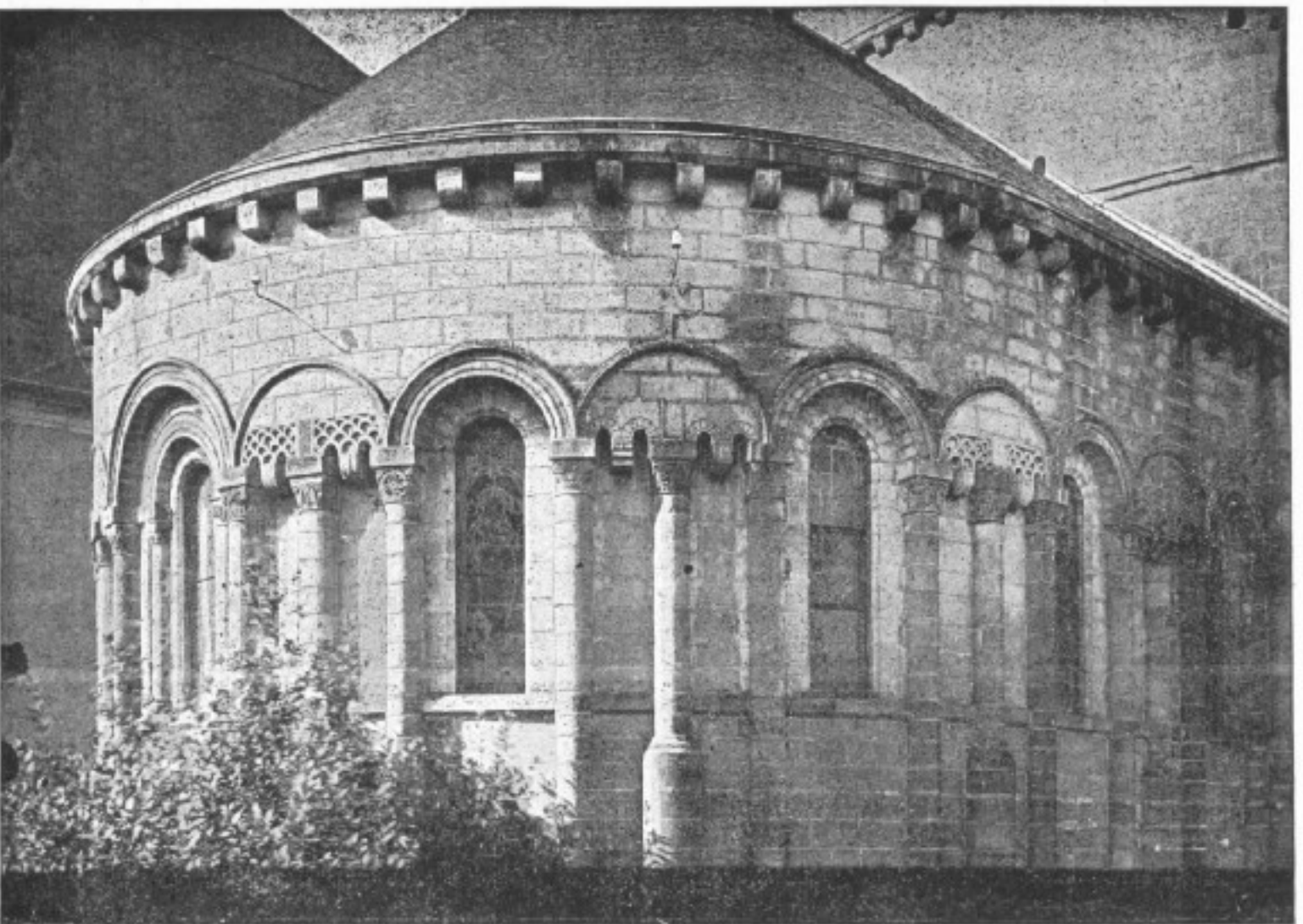
(3) Sur cette liste de 53 noms qui existe aux archives du Ministère des Affaires étrangères figurent les deux maréchaux de France, Vitry et Bassompierre.

LE VIEUX QUIMPERLE



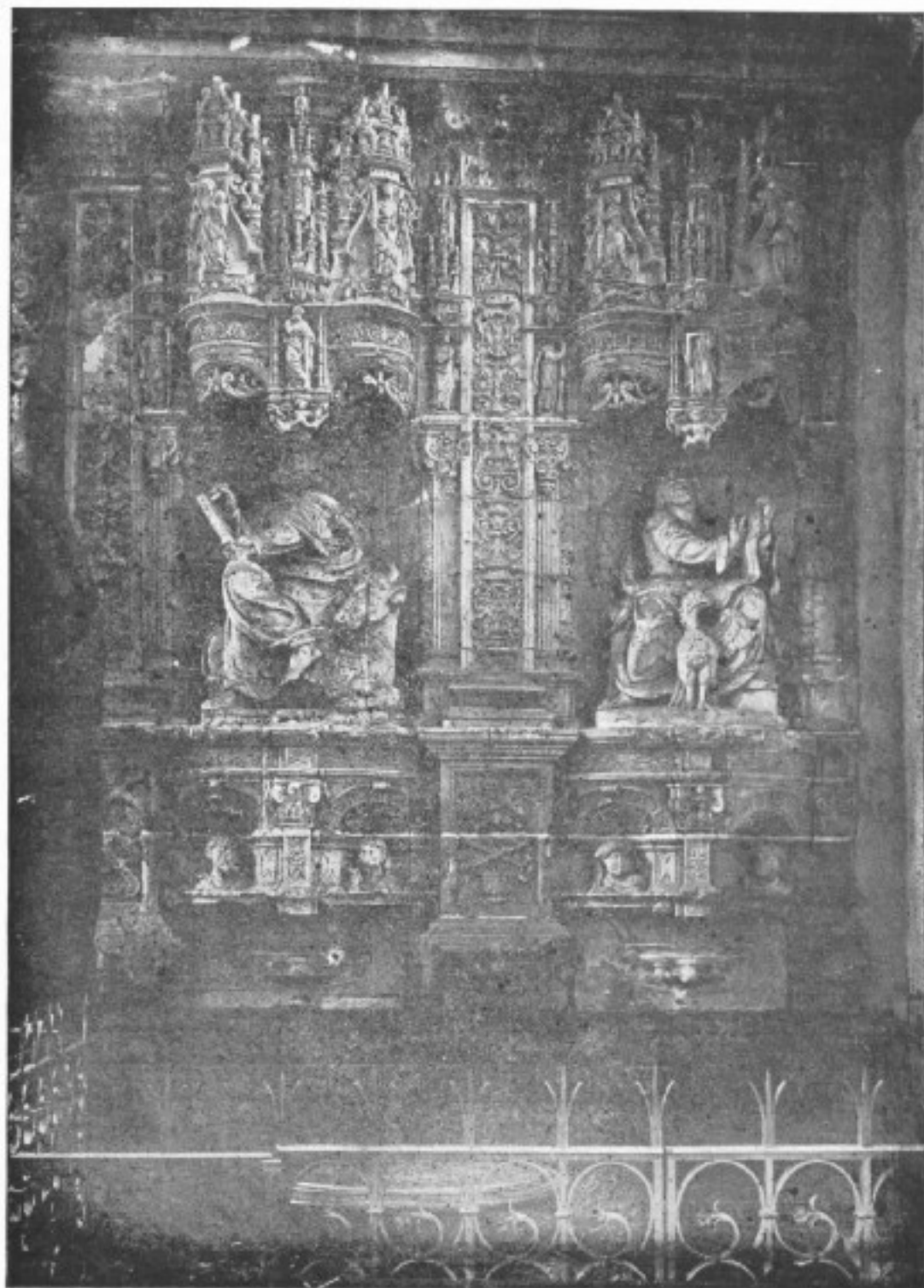
CHANCEL DE ROSCHAND (près Quimperle.)

LE VIEUX QUIMPERLÉ



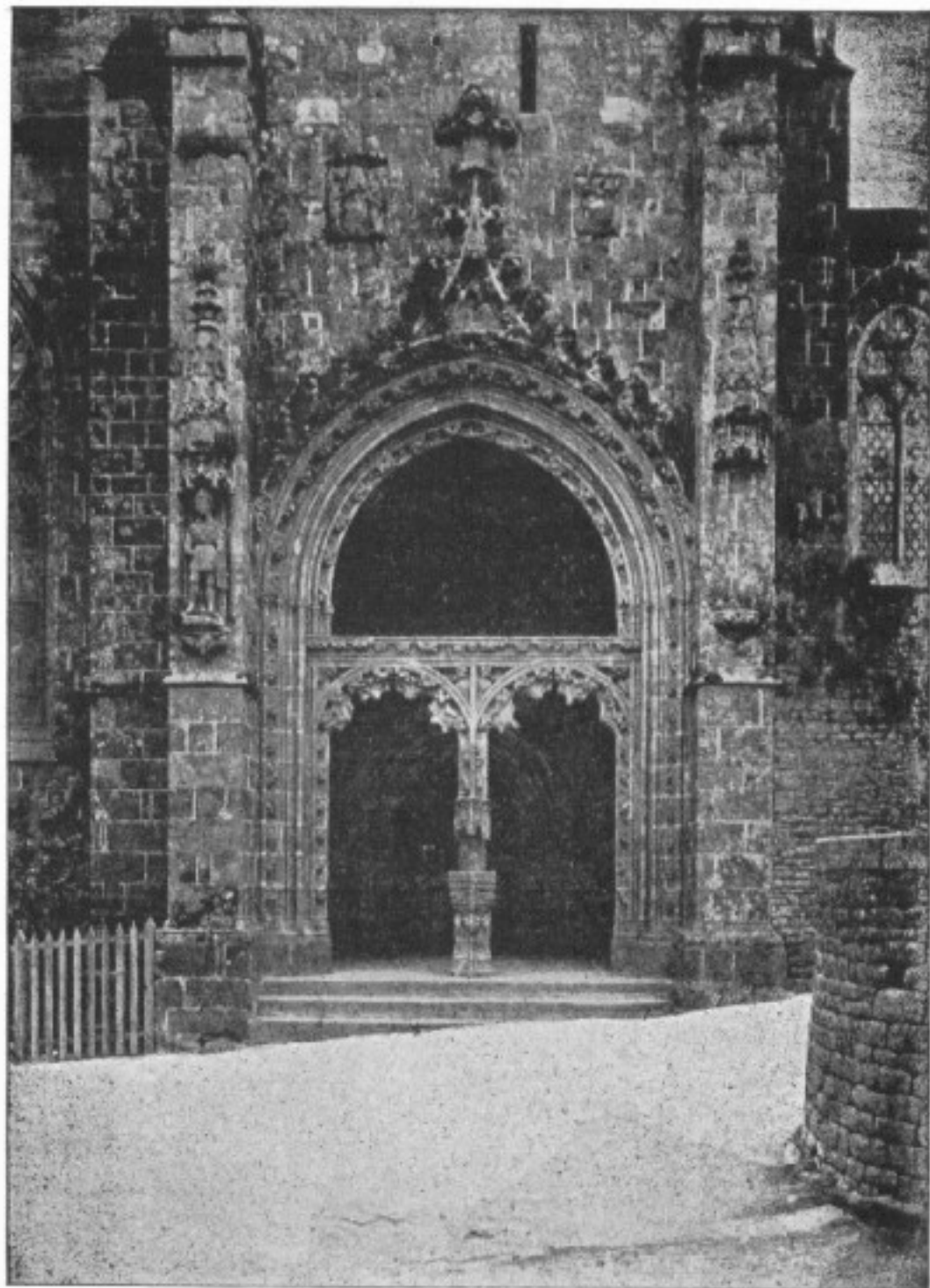
ABSIDE DE L'ÉGLISE SAINTE CROIX (Quimperlé).

LE VIEUX QUIMPERLÉ



Sculpture renaissance à l'église de Sainte-Croix (Quimperlé).

LE VIEUX QUIMPERLÉ



Porche nord de Notre-Dame de l'Assomption (Quimperlé).

Pendant sa captivité, la baronne avait fait apprendre le latin à sa fille qui l'entendait assez bien. « C'était, disait-elle, « pour la rendre capable de la science des mines qui est « héréditaire dans leur maison. »

Tous les biens et les effets de cette famille avaient été confisqués et leur situation était très malheureuse. Elle nous est connue par plusieurs passages des mémoires concernant la vie de l'abbé de Saint Cyran (1) qui était à Vincennes depuis 1638. Je reproduis le plus intéressant.

« Pendant qu'il (Saint Cyran) était à Vincennes, il y rencontra une dame nommée la baronne de Beausoleil qui était là retenue avec sa fille et qui avait aussi son mari prisonnier à la Bastille. La voyant quelquefois assez mal en ordre, il s'informa qui elle était, et il manda à Madame Le Maître (2) la rencontre qu'il avait faite, la priant de faire acheter des chemises pour cette personne, marquant expressément qu'elles fussent fort longues (car rien ne pouvait échapper à sa charité) et priant qu'elles fussent de belle toile. Quand on les eut envoyées, il se trouva que ce qui avait été fait pour la mère, n'était bon que pour la fille, et il les lui donna, et manda qu'on en fit d'autres pour la mère. Après, il manda à la même personne de leur faire avoir des camisoles de futaine, des souliers et des bas de laine, envoyant les mesures exprès pour cela, et recommandant que tout fut fort bien fait et comme on les portait alors.

« A l'entrée de l'hyver, il récrivit qu'il avait appris que cette dame était menacée d'hydropisie, et que ce mal la rendait sensible au froid. Il pria donc la personne dont j'ai parlé, qu'on lui fit faire un habit de ratine toute de la meilleure, et qu'on y mit une dentelle noire, parce qu'il avait ouï dire

(1) J. du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Siran, connu comme théologien et ami de l'évêque Jansénius.

(2) Elle était la fille aînée d'Antoine Arnould, avocat, et mère de Louis Le Maître de Sacy.

que c'était la mode et il ajoutait que sa maxime était dans les aumônes de charité de servir toujours les personnes selon leur condition. Il fit faire aussi un habit à la fille. Comme cette dame, dont il s'était servi, lui eut envoyé le tout sans lui mander le prix, il lui écrivit :

« Pourquoi ne me mandez-vous pas le prix de ce que vous
« avez fait faire ? Quand cela vaudrait mille écus (ce sont ses
« termes) je veux les donner ; je les trouverai bien employés,
« puisque c'est pour une charité » Il envoya de même à la Bastille pour faire habiller le mari de cette dame, et j'ai su de la personne qui y mena son tailleur, qu'il eut soin de lui demander expressément de quelle étoffe il le voulait et avec quelle garniture, parce qu'il avait charge de le lui faire en la manière qu'il le voudrait. »

On peut juger de l'étonnement du baron de Beausoleil quand il reçut la visite du tailleur qui venait prendre mesure et lui demanda de choisir l'étoffe de son habit sans qu'il sût lui-même le nom de la personne qui l'envoyait.

L'abbé de Saint-Cyran ne croyait pas encore avoir assez fait pour cette famille. Dans une lettre adressée à son ami M. Le Rebours « il s'agit, dit-il, d'une charité à laquelle il
« s'est engagé. » Il le prie de s'enquérir de la jeune Anne de Beausoleil qui était alors confiée à « M^{lle} Mareschal, fille de
« M. Mareschal verrier, par conséquent gentilhomme, demeurant près la Charité. » Il voudrait aussi savoir ce que sont devenus les autres enfants au nombre de 5 ou 6.

A partir de ce moment, on n'entend plus parler de cette famille. On suppose que Beausoleil mourût en prison vers 1645, mais on ne sait ce qu'il advint de sa femme et de ses enfants (1).

Je tiens avant de quitter ces malheureux à donner l'opinion exprimée sur leur compte par deux personnages considérables.

(1) Les archives de la Bastille ne remontent pas jusqu'à cette époque.

Voici ce que disait Antoine Arnauld, le fils.

« Les horoscopes que le baron se mêlait de dresser étaient
« des effets de sa science, qui ne sont pas mauvais de soi,
« si on demeure dans les pronostics des astres et qu'on
« assure rien, ou qu'on laisse Dieu par dessus..... »

Saint Cyran défend aussi les Beausoleil.

« Ils n'avaient affronté personne, ni reçu de biens d'autrui,
« ce qui est une grande marque d'innocence chez eux. S'il
« n'y eut eu de l'innocence chez eux, ils n'eussent pas vécu
« si longtemps en France..... »

Pendant les deux siècles qui suivirent, il ne paraît avoir été fait aucun travail d'ensemble sur la géologie et les mines de la Bretagne. Les travaux des Beausoleil sont mentionnés quelquefois, sans qu'il y soit rien ajouté de nouveau, et il faut attendre le premier quart du XIX^e siècle, et le mémoire de Puillon de Boblaye en 1827 qui peut être considéré comme le point de départ de nouvelles et sérieuses études. La carte géologique d'ensemble de la France, dont la longue préparation avait été confiée à MM. Dufrenoy et Elie de Beaumont fut publiée en 1841 : un chapitre du texte explicatif (le 2^e du 1^{er} volume) est consacré tout entier aux terrains anciens et aux terrains de transition de la presqu'île de Bretagne. Peu d'années après parut la carte géologique du Finistère à l'échelle des cartes de Cassini, accompagnée d'une notice par M. E. Lefébure de Fourcy.

Dans aucune de ces publications il n'est fait allusion à la présence de l'or en Bretagne.

C'est seulement en 1875 que M. Alfred Caillaux, dans son ouvrage intitulé *Tableau général et description des mines métalliques de la France* accorde une mention spéciale aux gisements d'or de Bretagne en indiquant les conditions dans lesquelles l'or peut se rencontrer et les localités où ces conditions sont remplies. Il rappelle à cette occasion les travaux du baron de Beausoleil et plus équitable que beaucoup

d'auteurs qui en ont parlé très légèrement, il s'exprime dans les termes suivants : « Ces mineurs intelligents dans un
« moment où toutes les mines de la France autres que les
« mines de fer, étaient dans l'abandon, firent à leurs frais
« une exploration complète de la France et laissèrent une
« longue liste qui contient des gîtes de minime importance,
« mais les principales mines exploitées en Bretagne ont été
« fort bien indiquées. »

Dans le 2^e volume d'un ouvrage en cours de publication intitulé *Minéralogie de la France*, M. Lacroix cite également les localités de la Bretagne où l'or se rencontre, ou peut se rencontrer, mais pas plus que Caillaux il ne leur accorde d'importance.

Pour terminer cette longue énumération il faut citer la carte géologique détaillée de la France à l'échelle des cartes de l'Etat-Major, au 80.000^e, dont l'exécution a été commencée après l'achèvement de la carte géologique d'ensemble. Sur les vingt feuilles qui comprennent la Bretagne, quatorze ont été publiées ; elles contiennent sur les marges des notices très intéressantes rédigées par M. Ch. Barrois. En ce qui concerne l'or, elles ne font que confirmer les indications de gisements indiquées par MM. A. Caillaux et Lacroix.

En somme, l'appréciation de ces divers savants sur le fond de la question est identique, et peut se résumer de la manière suivante :

L'or existe en Bretagne, mais il y est très rare à l'état natif et comme toujours il contient une quantité plus ou moins considérable d'argent.

Sa présence en paillettes très menues a été constatée dans la Vilaine, à St-Perreux, à l'amont de Redon, et dans les plages situées au sud de l'embouchure de cette rivière. Il faudrait, d'après Jagnaud une vingtaine de ces paillettes pour faire un milligramme.

L'or existe aussi dans les sables stannifères du bord de la mer

depuis Penestin (1) jusqu'à la pointe de Piriac. Il est contenu dans la cassitérite (étain oxydé) qui forme des boules pouvant atteindre la grosseur d'une noix. Dans un mètre cube de sable on peut recueillir de 10 à 15 kilogrammes de cassitérite contenant un demi-gramme d'or, teneur un peu supérieure à celle du gravier du Rhin (M. Durocher). Un minerai analogue se rencontre également dans le bassin supérieur de deux affluents de la Vilaine, l'Oust et la Claye, à la surface et sur plusieurs points au pourtour du massif granitique qui sépare les deux vallées, à Guéhenno notamment. Il proviendrait sous l'action de causes superficielles d'une désaggrégation des filons stannifères.

L'or a été aussi rencontré aux mines d'étain de la Villeder (M. l'ingénieur en chef Lodin).

Il est, en effet, reconnu que les gîtes métalliques sont répandus fréquemment au milieu de roches éruptives quartzites, amphiboliques, dioritiques, etc., ou dans les schistes anciens plus ou moins métamorphisés « au voisinage » des granits dont elles forment pour ainsi dire, là comme « ailleurs, une espèce d'auréole métallique » (M. Caillaux).

Il faut enfin mentionner la découverte par M. Dubuisson « dans la carrière de la Radière, près Nantes, de l'or » natif en petites masses lamelleuses associées dans une « géode de granulite à des cristaux de quartz, d'apatite » violette (chaux phosphatée) et de cassitérite ». Si quelques échantillons de cette roche aurifère ont pu être recueillis, la découverte de M. Dubuisson est restée isolée, et on peut dire qu'il n'y a sur aucun point de la Bretagne de roche aurifère en quantité notable, et encore moins susceptible d'être exploitée.

Il en est de même du produit du lavage des sables. Il est possible qu'autrefois d'autres rivières que la Vilaine aient charrié des paillettes d'or, mais les placers qui ont pu exister

(1) Ce nom peut s'expliquer par la présence constatée anciennement de minerai d'étain.

ont été si complètement épuisés que la tradition en est complètement perdue.

Avant de terminer cette énumération bien faite pour décourager les chercheurs d'or dans le Finistère, je dois cependant faire une dernière observation au sujet de la mine signalée en 1506 *ès parties de Quimper*. Son emplacement n'est pas indiqué, mais cependant je le placerais à la montagne du Ris, près Douarnenez. En effet, les recherches de 1506 n'étaient probablement pas oubliées au bout d'un siècle et leur existence n'a pu échapper aux Beausoleil dans leur très minutieuse exploration. Aussi me paraît-il évident que cette ancienne mine n'est autre que la seule mine d'or figurant pour cette région sur la liste des Beausoleil. Voici en quels termes :

« Au Ry, près Douarnenez, sur le bord de la mer, une riche mine qui contient plusieurs rameaux d'or, argent et cuivre »

Cette conclusion est rendue très acceptable si on étudie la carte géologique détaillée n° 72 où se trouve indiqué sur le bord de la mer au pied de la montagne du Ris la présence de rochers amphiboliques en contact de la granulite et des micaschistes. Ce sont précisément les circonstances dans lesquelles nous avons dit précédemment que l'or pouvait se rencontrer. Les mêmes circonstances se retrouvent à peu de distance sur un point où une ancienne tradition rapporte qu'il existait une mine d'or que le seigneur de Nevet, pour la garantir, avait fait recouvrir par l'étang dont les eaux font mouvoir le moulin de Nevet.

Il n'est donc pas impossible que des recherches faites avec méthode et persévérance fassent retrouver les traces d'un gisement aurifère sur quelque point bien choisi, mais on peut admettre à priori comme certain, qu'il n'y aurait aucun intérêt pratique à renouveler les tentatives d'exploitation faites et abandonnées depuis plusieurs siècles.

DE VILLIERS DU TERRAGE.

Paris, le 15 mars 1903.

EXTRAIT D'UNE LISTE DES MINES DE BRETAGNE

recueillie et publiée par Gobet.

Evêché de Cornouailles.

Près Quintin.....	Mine d'argent.
Paroisse de Dude, <i>Duault</i> ..	Mine de cuivre.
Paroisse de Rostrenen....	Mine d'argent.
Paroisse du Mur, près Pon-	
tivy.....	Mine d'argent.
Près Pont-Pol, en <i>Paule</i> ..	Mine d'argent et plomb très
Paroisse de Ixmaria, <i>Loc-</i>	riche.
<i>maria</i>	Mine d'argent.
Au Ry, proche Douarnenez,	
sur le bord de la mer.....	Mine riche qui contient
	plusieurs rameaux d'or, argent
Paroisse de Saint-Germain,	et cuivre (1).
<i>Plougastel-Saint-Germain</i> ...	Mine d'argent.
Paroisse de Laz.....	Mine d'argent sur la mon-
	tagne du Rufec.
Près Corray (<i>Coray</i>).....	Mine de cuivre, arquifou (2).
Passage de Plougastel....	Mine arquifou contenant or
	et argent.
Pied (sic) de la ville du Faou	Mine arquifou contenant or
	et argent.
Paroisse de Crozon.....	Mine de cuivre, en face de
	la rade de Brest, sur le bord
Paroisse de Loccenan (<i>Loc-</i>	de la mer.
<i>ronan</i>).....	Mine d'argent contenant
Aux Tourelles, en <i>Lanné-</i>	beaucoup d'or.
<i>dern</i>	Mine de plomb dans les
	montagnes d'Arrés.

(1) Il en a été précédemment question, page 81.

(2) Arquifoux, plomb sulfuré.

Paroisse de Pleyben	Mine d'argent contenant du cristaux.
Proche le Cleyou, chemin de Quimper à Rosporden . . .	Mine d'argent.
Près Quimper, enclos de Valven (<i>du Calvaire</i>)	Mine d'argent.
Près Quimper, à Fratunec- gin, <i>Prateger (?)</i>	Mine de plomb et d'argent.
Près Quimper, Moulin de Ver, <i>moulin vert</i>	Mine d'argent et de cuivre.
Près Quimper, ... ?	Mine d'étain.
Paroisse de Cuzon	Mine de plomb.
Paroisse de Cuzon	Mine d'argent dans la mon- tagne du bois taillé.
Paroisse de K̄feunteun . . .	Mine de plomb et d'argent dont la fontaine minérale s'é- coule dans les douves de Quim- per
Paroisse de K̄feunteun . . .	Mine de fer et d'argent à la maison blanche.
Paroisse de Poullaouën . . .	Mine riche de plomb et d'argent.
Paroisse de Uhelgoat	Mine de plomb et d'argent.
Près Quimper et aux envi- rons du château de Crémar (1)	Mine abondante de charbon de terre.

Les montagnes d'Arrès contiennent des mines de bien des espèces.

(1) Crémar ou Créac'h-Marc'h est un ancien manoir que l'on doit identifier avec Kernisy, jadis Kerminihi.

Evêché de Léon.

Dans la terre de Penhoët..	Mine d'or (1).
Près les récollets de Morlaix dans le bois de Penite <i>Pénélé</i> (?)	Bonne mine de plomb contenant quantité d'argent.
Paroisse de Guissény.....	Une mine de plomb et argent.
Entre Saint-Martin et Taulé, allant à Pensez.....	Une mine de plomb qui a sa fontaine minérale près la chapelle de la Madeleine.
Dans la trêve de Saint-Jalme (2) près de Saint-Dol..	Mine de plomb.

Evêché de Tréguier (*Extrait*).

Près Morlaix, sur une montagne appartenant à M. Duval Leroux	Une mine d'argent contenant beaucoup de cristaux.
Paroisse de Plouézoch, vis à vis le château des Temrau, <i>le Taureau</i>	Une mine de plomb.
Paroisse de Lanmeur, au château de Boiséon.....	Une mine d'or.
Paroisse de Guimaëc (3)...	Une mine de plomb.

Evêché de Vannes (*Extrait*).

NÉANT.

(1) L'existence des mines dans la terre de Penhoët a été signalée précédemment, page 7.

(2) Jalme doit être une mauvaise lecture de Jaime pour Jacques, nom d'une chapelle et d'un manoir situés à l'entrée de Sibiril (M. Favé). Beausoleil aurait donc mis Saint-Jacques pour Sibiril comme Saint-Germain pour Plougastel.

(3) Cette paroisse est limitrophe de celle de Plestin ou Beausoleil signale une riche mine de plomb contenant de l'argent, et une mine d'argent près la chapelle de Saint-Jacques, au château de Coetmen.